

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Bureau examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération, www.m2a.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le 21 mai 2024)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SÉANCE DU 27 MAI 2024 À 17 H 30 Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 59 élus en exercice : 30 élus présents.

PRESENTS (42) : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHTEL, M. BEHE, M. BERGDOLL, M. BITSCHENE, M. BOUILLÉ, Mme BUCHERT, M. BUX, Mme DHALLENNE, M. DUSSOURD, M. ENGASSER (à partir du point 10°), Mme GERRER, M. GOEPFERT, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HARTMANN, M. HILLMEYER, M. HOMÉ (jusqu’au point 13° compris), Mme JENN, M. JORDAN, M. JULIEN, Mme KEMPF, M. LAUGEL, M. LIPP, Mme LUTOLF-CAMORALI, Mme LUTZ, Mme MEHLEN, Mme MEYER, M. NEUMANN, M. NICOLAS, M. ONIMUS, M. RICHARD, M. RICHE, M. SALZE, Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, Mme SORNIN, M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI, M. VIOLA et Mme ZELLER (jusqu’au point 36° compris).

EXCUSES / ABSENTS (5) : M. EHRET, M. LECONTE, M. MENSCH, Mme MOTTE et M. SCHILLINGER.

PROCURATIONS (12) : M. BELLONI à M. BEHE, Mme BONI DA SILVA à M. STURCHLER, M. COUCHOT à Mme LUTZ, M. FUCHS à M. HARTMANN (sauf point 24°), Mme GOETZ à M. BOUILLÉ, Mme GOLDSTEIN à M. VIOLA (sauf points 18° et 20°), M. GREILSAMMER à M. RICHARD (sauf points 10° et 12°), M. LOGEL à M. GUTH, M. MOR à M. BITSCHENE, Mme RAPP à M. NICOLAS (sauf points 7° et 11°), M. TRIMAILLE à Mme SORNIN (sauf point 2°) et M. WOLFF à Mme BAECHTEL.

Procuration temporaire : Antoine HOMÉ à Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI (à partir du point 14°).

Les membres du Bureau ont adopté les délibérations suivantes :

- 1° Désignation du secrétaire de séance
- M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

N° de la délibération : Titre de la délibération :

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Enfance

- 2° 2329B Réseau Parents 68 : versement de subventions 2024 (232/7.5/2329B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 3° 2331B Etablissements petite enfance : versement d'une subvention d'équipement 2024 au multi accueil La Grande Ourse Illzach (232/7.5.6/2331B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 4° 2336B Règlement intérieur des sites périscolaires en régie de Mulhouse Alsace Agglomération - mise à jour (231/8.1/2336B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Sport

- 5° 2355B Jeux Olympiques 2024 : accueil sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération de l'équipe de France de volley féminin - soutien financier exceptionnel (241/7.5.6/2355B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Seniors

6° 2330B

EPICES : versement d'une subvention au projet expérimental de cuisine intergénérationnelle (232/7.5.6/2330B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Environnement et énergie

7° 2345B

Fourniture et acheminement d'électricité et services associés à la fourniture de cette énergie - autorisation de signature des accords-cadres et marchés subséquents (4300/1.7.2/2345B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

8° 2347B

Bio en Grand est : attribution d'une subvention pour développer l'agriculture durable (401/7.5.6/2347B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

9° 2348B

Terre de Liens Alsace : attribution d'une subvention pour développer l'agriculture durable (401/7.5.6/2348B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

10° 2351B

Conservatoire botanique Alsace-Lorraine : versement de la subvention de fonctionnement 2024 (401/7.5/2351B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

11° 2357B

CINE - Le Moulin Nature : versement de la subvention annuelle de fonctionnement 2024 (401/7.5.6/2357B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

12° 2356B
ATMO Grand Est / versement par Mulhouse Alsace Agglomération de la subvention annuelle de fonctionnement et d'investissement 2024 (401/7.5.6/2356B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Transport

13° 2247B
Exonération du versement mobilité au profit du Centre d'Hébergement et Réinsertion Sociale « Le Bon Foyer » (541/7.10.5/2247B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

14° 2362B
Fourniture de gaz pour la station de compression avitaillant la flotte de bus au biogaz de Soléa (541/1.1.3/2362B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

15° 2349B
Schéma directeur des itinéraires pédestres - convention de subvention annuelle au Club Vosgien (5412/7.5.6/2349B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Développement économique

16° 2284B
CETIM - prolongation de l'implantation provisoire du QUATRIUM GRAND EST - subvention de fonctionnement (521/7.5.6/2284B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

17° 2285B
TECHNISTUB - subvention de fonctionnement annuelle 2024 (521/7.5.6/2285B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

18° 2300B Association Grand E-Nov+ : subvention annuelle 2024 (521/7.5.6/2300B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

19° 2324B Association Quest For Change - subvention de fonctionnement annuelle 2024 (521/7.5.6/2324B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

20° 2325B Pôles de compétitivité « Véhicule du Futur », « Build&Connect » et « Biovalley France » : subventions annuelles (521/7.5.6/2325B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Urbanisme et aménagement

21° 2374B Zone d'activités économiques - cessions de terrains à Bantzenheim (LES DEUX RIVES) : ajustement de la taxe sur la valeur ajoutée (534/3.2.1/2374B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Attractivité, développement touristique et culturel

22° 2308B Association Amis du Musée de la moto de Bantzenheim : subvention de fonctionnement 2024 (513/7.5.6/2308B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

23° 2307B Association Amis du Musée de la moto de Bantzenheim : subvention d'investissement 2024 (513/7.5.6/2307B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Coopération transfrontalière

24° 2313B Eurodistrict Region Freiburg-Centre et Sud Alsace : approbation de la contribution au budget du groupement au titre de l'année 2024 (524/7.5.6/2313B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

25° 2314B Mouvement Européen Alsace Haut-Rhin : soutien aux activités de sensibilisation (524/7.5.6/2314B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Finances

26° 2272B Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération 2 rue Pelvoux et 12 rue du Markstein à Wittenheim (313/7.3/2272B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

27° 2273B Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération 1 rue des Blés à Mulhouse (313/7.3/2273B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

28° 2274B Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération 71-73 rue Debussy à Kingersheim (313/7.3/2274B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 29° 2337B
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération de construction rue des Tulipes à Bollwiller (313/7.3/2337B)
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 30° 2338B
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération de construction rue Simone Veil à Richwiller (313/7.3/2338B)
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 31° 2339B
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de m2A HABITAT dans le cadre de l'opération de réhabilitation Quartier Haut-Poirier à Mulhouse (313/7.3/2339B)
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 32° 2340B
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de m2A HABITAT dans le cadre de l'opération de réhabilitation Quartier Wagner à Mulhouse (313/7.3/2340B)
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 33° 2341B
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de 3F GRAND EST dans le cadre de l'opération de construction rue d'Ensisheim à Wittelsheim (313/7.3/2341B)
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

34° 2342B Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de HABITATS DE HAUTE ALSACE dans le cadre de l'opération de réhabilitation Place Emile Zola à Wittenheim (313/7.3/2342B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

35° 2359B Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération de construction rue de la Délivrance à Habsheim (313/7.3/2359B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

36° 2360B Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de DOMIAL dans le cadre de l'opération de construction rue Hoffet à Illzach (313/7.3/2360B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

37° 2380B Fonds Vert 2024 : propositions d'opérations dans le cadre du déploiement de la ZFE-m de l'agglomération de Mulhouse (31/7.5.8/2380B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Administration générale

38° 2311B Prestation de nettoyage des locaux : lancement d'une consultation et passation de marchés publics pour différents bâtiments (361/1.1.3/2311B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

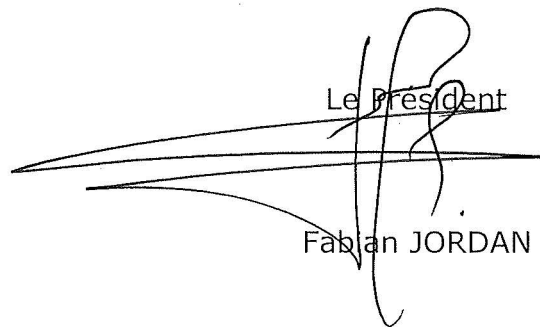
- **Ressources humaines**

39° 2316B

Ouverture d'emplois permanents à des agents contractuels (322/4.2.1/2316B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 18 h 55.


Le Président
Fabian JORDAN

- **Les délibérations de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.m2a.fr.**
- **Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations de séance au Secrétariat des assemblées délibérantes de Mulhouse Alsace Agglomération, Maison du Territoire 9 avenue Konrad Adenauer - Sausheim, 3^{ème} étage, bureau n°308.**